

L'alternance, c'est quoi ?

L'alternance est un projet professionnel complet alliant une formation théorique à l'Université avec une solide expérience en entreprise, qui constitue un véritable tremplin pour l'emploi, mais également, pour l'alternant :

- Obtenir un diplôme ou une qualification, sans frais de formation ;
- Mettre en application la théorie au bénéfice d'une entreprise confiante ;
- Enrichir son expérience professionnelle grâce à un emploi rémunéré, dans son domaine d'études.

La formation en alternance se décline en [deux types de contrats](https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/les-deux-types-de-contrat-dalternance)(<https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/les-deux-types-de-contrat-dalternance>), en fonction de l'éligibilité de l'étudiant ou de la structure à certaines conditions :



[Le contrat d'apprentissage](https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/le-contrat-dapprentissage)(<https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/le-contrat-dapprentissage>)



[Le contrat de professionnalisation](https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/le-contrat-de-professionnalisation)(<https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/le-contrat-de-professionnalisation>)

Tous deux doivent impérativement prévoir un tutorat par une personne formée au sein de la structure (maitre d'apprentissage ou tuteur), chargée du suivi et de l'accompagnement du jeune qui devient ainsi un salarié de l'entreprise à part entière.

LE DOUBLE STATUT DE L'ALTERNANT

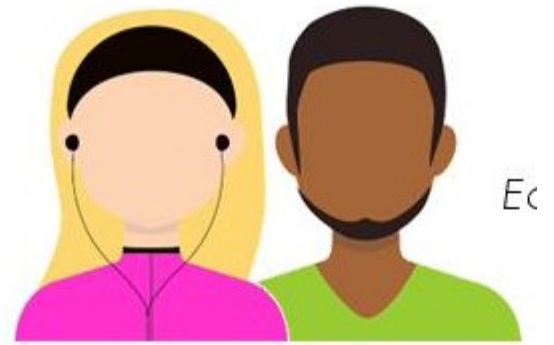
Celui de l'étudiant à l'Ecole de Droit

- => Il suit les mêmes enseignements que les autres étudiants de sa promotion ;
- => Il réalise les travaux demandés par ses enseignants ;
- => Il passe ses examens pour valider son diplôme.

Celui de salarié d'entreprise

- => Il détient les mêmes droits que les autres employés de la structure (salaire, congés, couverture sociale, arrêt de travail ...) ;
- => Il doit respecter les obligations prévues dans le règlement intérieur ;
- => Il est soumis aux règles du code du travail et aux conventions collectives.

LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE ET LEURS MISSIONS



Alternant



Structure d'accueil

Accueil et intégration de l'alternant
Transmission des connaissances
Suivi assidu par le tuteur entreprise



CFA : CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Les CFA constituent un relais privilégié entre les différents acteurs de l'apprentissage. Les organismes de formation s'appuient sur les CFA notamment pour les démarches administratives, financières, et la législation en vigueur. Les CFA interviennent également dans l'insertion professionnelle des apprentis.

CFA partenaires liés aux formations ouvertes en apprentissage à l'Ecole de Droit :

- Tous secteurs hors banque : CFA FormaSup Auvergne
- Secteur bancaire uniquement : Ecole Supérieure de la Banque - Lyon

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

Chaque formation ouverte à l'alternance suit le rythme de son planning.

Ce calendrier alterne les périodes d'enseignements et examens avec les temps de présence en entreprise.

Il est fixé courant mai / juin N-1 en amont de la rentrée de septembre de l'année N.

Attention : les formations ne sont pas ouvertes à l'alternance de façon systématique, cette décision relève de la compatibilité d'organisation ainsi que de sa pertinence.

L'alternance peut être amorcée à l'initiative d'une structure d'accueil (par dépôt d'une offre auprès de l'organisme de formation), mais également de celle d'un alternant (recherche active).

Contact Alternance

Apprentissage.droit@uca.fr(mailto:Apprentissage%2Edroit%40uca%2Efr)

04 73 17 76 56

Documentation

SEN ALTERNANCE



LES ETUDES



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

(<https://www.calameo.com/read/0056127382323968de8b6>)

[Version en ligne\(https://www.calameo.com/read/0056127382323968de8b6\)](https://www.calameo.com/read/0056127382323968de8b6)

[Version PDF\(https://droit.uca.fr/medias/fichier/l-alternance-a-l-ecole-de-droit_1618832700738-pdf?ID_FICHE=128223&INLINE=FALSE\)](https://droit.uca.fr/medias/fichier/l-alternance-a-l-ecole-de-droit_1618832700738-pdf?ID_FICHE=128223&INLINE=FALSE)

A consulter également

[L'alternance, pourquoi ?\(https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/lalternance-pourquoi\)](https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/lalternance-pourquoi)

L'apprentissage(<https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/le-contrat-dapprentissage>)

La professionnalisation(<https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/le-contrat-de-professionnalisation>)

Les démarches(<https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/les-demarches-a-effectuer>)

Formations proposées(<https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/formations-proposees-en-alternance>)

<https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/lalternance-cest-quoi>

<https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/suivre-une-formation-en-alternance/lalternance-cest-quoi>